

Charte Éthique de l'Organisme de Formation

Préambule

Dans le cadre de la certification **Qualiopi**, et en tant qu'organisme de formation, nous nous engageons à respecter et à promouvoir des valeurs d'éthique, d'égalité et de non-discrimination dans toutes nos actions et interactions. Cette charte définit nos engagements en matière de respect des principes de **non-discrimination**, **d'égalité des chances**, et de **confidentialité**, qui sont des éléments essentiels à la qualité de notre offre de formation.

Nous nous engageons à intégrer ces valeurs dans nos pratiques quotidiennes et à veiller à leur application tant pour nos équipes pédagogiques que pour nos bénéficiaires.

1 Égalité et Accessibilité

Nous affirmons notre engagement à garantir une égalité de traitement et d'opportunités pour tous nos bénéficiaires et collaborateurs, sans distinction d'origine, de sexe, de situation de handicap, de croyance, d'orientation sexuelle ou d'âge.

Nos engagements :

- **Égalité d'accès à la formation** : Nous veillons à ce que toutes les personnes, indépendamment de leur statut ou de leurs caractéristiques personnelles, aient un accès égal à nos formations.
- **Accessibilité des formations** : Nous mettons en œuvre des aménagements nécessaires pour garantir l'accès à nos formations aux personnes en situation de handicap. Cela inclut des ajustements matériels, pédagogiques, ou encore des formats de formation adaptés.
- **Neutralité de l'environnement d'apprentissage** : Nos formations sont conçues et animées de manière à favoriser un environnement d'apprentissage inclusif, respectueux et sans préjugés.

2 Non-Discrimination

Nous sommes résolument opposés à toute forme de discrimination. Nous nous engageons à offrir des opportunités de formation égales à toutes les personnes, et à garantir que nos pratiques et processus de sélection sont exempts de toute forme de biais.

Nos engagements :

- **Recrutement et sélection** : Le processus de recrutement des bénéficiaires de la formation est basé sur des critères objectifs, tels que les qualifications et les compétences, sans préjugé fondé sur des éléments personnels (sexe, origine, handicap, etc.).
- **Respect des droits** : Aucune personne ne sera exclue ou défavorisée sur la base de critères discriminatoires. Chaque bénéficiaire a droit à une formation de qualité, dans le respect de ses capacités et besoins individuels.

3 Confidentialité et Respect de la Vie Privée

Le respect de la confidentialité des informations personnelles et professionnelles des bénéficiaires de nos formations est une priorité pour notre organisme. Nous nous engageons à protéger toutes les données que nous collectons et à les utiliser exclusivement dans le cadre des formations.

Nos engagements :

- **Protection des données personnelles** : Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous nous engageons à recueillir et traiter uniquement les informations strictement nécessaires à l'organisation des formations et à la gestion des bénéficiaires.
- **Accès restreint aux informations** : L'accès aux informations personnelles est limité aux seuls collaborateurs habilités. Aucune donnée personnelle n'est partagée avec des tiers sans le consentement explicite du bénéficiaire, sauf si la loi l'exige.
- **Confidentialité des échanges** : Toutes les informations échangées lors des sessions de formation, y compris les retours et évaluations des participants, seront traitées de manière confidentielle. Le respect de la vie privée des bénéficiaires et des formateurs est une valeur clé de notre organisme.
- **Sécurisation des supports** : Les supports de formation et tout autre document partagé lors de la formation seront conservés de manière sécurisée, afin de garantir la confidentialité.

4 Engagement de nos Formateurs et Intervenants

Nos formateurs et intervenants sont des acteurs clés de notre démarche qualité. Ils partagent et appliquent les valeurs éthiques que nous promouvons et s'engagent à respecter les principes suivants :

- **Respect des bénéficiaires** : Tous les formateurs s'engagent à respecter les personnes qu'ils forment, à valoriser leurs compétences et à favoriser leur épanouissement professionnel dans un cadre bienveillant et respectueux.
- **Prévention des conflits d'intérêts** : Les formateurs s'engagent à faire preuve d'intégrité et à éviter toute situation de conflit d'intérêts qui pourrait nuire à la qualité de la formation.
- **Encouragement à la diversité** : Les formateurs sont formés à gérer la diversité des publics, à favoriser l'inclusion et à veiller à l'égalité des chances au sein des sessions de formation.

5 Lutte contre le Harcèlement et les Comportements Inappropriés

Nous nous engageons à maintenir un environnement de travail et de formation exempt de harcèlement, de violences verbales ou physiques, et de tout comportement inapproprié.

6 Application et Suivi de la Charte

Tous les membres de notre organisme, qu'ils soient bénéficiaires, formateurs ou administrateurs, sont tenus de respecter cette charte. Des actions de sensibilisation et de formation continue sont organisées pour assurer la mise en œuvre effective de ces principes dans toutes nos formations.

Nos engagements de suivi :

- **Évaluations régulières** : Nous mettons en place des outils d'évaluation pour mesurer la conformité avec cette charte, via des enquêtes de satisfaction et des retours des participants.
- **Révisions périodiques** : La présente charte sera révisée annuellement afin de l'adapter aux évolutions légales, réglementaires, et aux besoins de notre organisation.

7 Conclusion

Cette charte éthique témoigne de notre engagement à offrir des formations dans le respect des principes d'égalité, de non-discrimination et de confidentialité. Elle est un pilier fondamental de notre démarche qualité en tant qu'organisme certifié **Qualiopi** et nous nous engageons à la mettre en œuvre de manière rigoureuse pour garantir à tous nos bénéficiaires une expérience de formation respectueuse et équitable.

Fait à Sedan le 26/05/25

L'Organisme de Formation

Emmanuel Froissard